



Paris, le 14 décembre 2022

Laissez les médecins soigner les patients

Depuis de trop nombreux mois des responsables d'établissements de santé, en particulier dans des établissements appartenant à de grands groupes financiers, choisissent de fermer des blocs opératoires ou des lits d'hospitalisation par manque de personnel au détriment de l'activité des médecins libéraux travaillant dans ces cliniques aggravant ainsi les difficultés d'accès aux soins.

Les Spécialistes CSMF ont déjà alerté le gouvernement sur cette situation par un communiqué de presse il y a six mois.

On peut entendre qu'il y a une pénurie de personnel para-médical.

Mais quand un directeur d'établissement dit qu'il ferme des blocs opératoires parce qu'il ne veut pas augmenter les salaires de son personnel ceci est inadmissible.

On ne fait pas du profit au détriment de la santé de nos concitoyens.

Les personnels soignants doivent être rémunérés à la juste valeur et les établissements de santé privés ont l'obligation de permettre aux médecins de soigner les patients sans restriction administrative de leur activité.

Cette situation ne peut plus durer.

Si les directeurs d'établissement ne sont pas conscients de la gravité de leur conduite alors il faut que le gouvernement et les ARS prennent des mesures appropriées pour que les patients ne deviennent pas les otages des gestionnaires.

Docteur Bruno Perrouty
Président Les Spécialistes CSMF
Contact presse 06 42 26 63 73